

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4060244

N/REF : 1/01/2024 15H02 C:025950 I:32532
V/REF : 920645
V/Appel du Lundi 01/01/2024 a 15H02

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO CE TRIEVES VERCORS
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0660
IMMEUBLE : PARC DE VENCE -0660
6/6BIS, AV GENERAL DE GAULLE
(PLU)
38120 ST EGREVE

Fontaine, le 27 Juin 2024

Référence Marché: Contrat Multi-Technique Urgenc
LOCALISATION : ALLEE N0 6 - LOGEMENT DE MR GUERINIK, 3E ETAGE, 0753082481
MOTIF : FUITE SOUS LA BAIGNOIRE
Donneur d'ordre : Ste Perm anence PLURALIS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 01/01/2024 A 16H00 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR GUERINIK.

CONSTAT D'UNE FUITE SUR LE JOINT PERIPHERIQUE DE LA BAIGNOIRE.
REFECTION DU JOINT.
CONTROLE ETANCHEITE.

OBSERVATIONS : TM AB Email envoyé le 25/03/24 a 15H48 M. L. GAMACHO
TM AB EMAIL en CC le 20/03/24 a 10H31 philippe_krol@pluralis-habi
TM AB Email envoyé le 20/03/24 a 10H31 M. L. GAMACHO
AH AB Email envoyé le 02/01/24 a 08H29 M. L. GAMACHO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques,

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 4060244

réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Interv.Plomberie < 2H00	1	341,28	341,28
	TOTAL H.T.			341,28
	T.V.A. a 10,00%			34,12
	TOTAL T.T.C.En EURO			375,40

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN